

6 Société et Culture

Enseignement supérieur/Projets de construction des universités

Le groupe China Construction échange avec Guy-Bertrand Mapangou

C.G.K

Libreville/Gabon

Au cours d'une séance de travail, le ministre d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur a examiné avec ses hôtes la faisabilité des projets de construction d'un certain nombre d'universités et des résidences universitaires dans notre pays.

UNE délégation du groupe China Construction, représenté par son directeur général pour l'Afrique de l'ouest, Wang Boo, a eu une séance de travail hier, à l'avenue de Cointet, avec le



Le ministre d'Etat à l'Enseignement supérieur, Guy-Bertrand Mapangou, lors de la séance de travail avec...

ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Guy-Bertrand Mapangou. Au menu: les

projets de construction des universités et des résidences universitaires, essentiellement dans les villes de Mouila, Oyem,



...les dirigeants du groupe China construction à Libreville.

Port-Gentil et Libreville. A cette occasion, les dirigeants de ce grand groupe chinois, reconnu comme le 4e groupe mondial en ma-

tière d'infrastructures, ont confirmé leur désir ardent d'accompagner notre pays dans l'ambition affirmée des plus hautes autorités,

en ce qui concerne la modernisation et la construction de nos universités et autres grandes écoles gabonaises.

Dans cette optique, les investisseurs chinois se sont accordés avec leur hôte sur la nécessité d'effectuer, préalablement, dans les tout prochains jours, une visite dans les différents sites retenus par l'Etat gabonais, en vue de ces réalisations, sur le modèle du partenariat gagnant-gagnant.

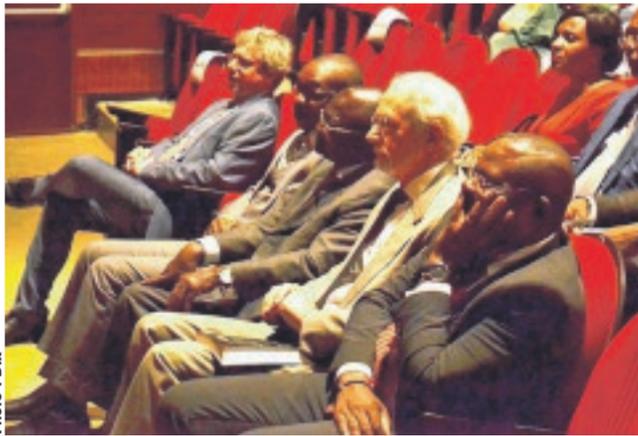
Les structures projetées devraient permettre de pallier la surpopulation estudiantine dans les universités et les campus existants du pays.

Humanitaire

La philanthropie, un engagement



Francis Charhon et le président de la section gabonaise des anciens de Sciences Po Paris, Yaovi Tigoe. Photo de droite : Une vue de l'assistance avec l'ambassadeur de France et le ministre d'Etat, Paul Biyoghe Mba au premier rang.



sionnalisation" de la philanthropie sur la base de ce principe : "pour faire le bien il faut le bien-faire". Il en appelle à l'interactivité basée sur la confiance réciproque entre les trois constituants de la philanthropie : donateurs, ac-

teurs de terrains et opérateurs financeurs. Tous évoluant, bien entendu, dans le cadre juridique et fiscal du pays auquel il faut se conformer.

L'auditoire a montré un intérêt vif sur cette conférence au vu des multiples

préoccupations soulevées au nombre desquelles le bon usage de l'argent confié aux acteurs, le rôle et la place de l'Etat, les facteurs favorables et défavorables au bénévolat aujourd'hui, les opportunités qu'offrent Internet, etc.

I. I

Libreville/Gabon

C'est autour de ce postulat que Francis Charhon, vice-président de la Fondation Médecins sans frontières (MSF), a bâti sa conférence animée à l'Institut français de Libreville, à l'initiative de la section gabonaise des anciens de Science-Po Paris.

UN public de curieux et d'invités au nombre desquels l'ambassadeur de France, Dominique Renaux, le ministre d'Etat Paul Biyoghe Mba et le représentant de la première dame, Pr Patrick Daouda Mougouma, a pris part, la semaine écoulée, à une conférence-débat sur la philanthropie à l'Institut français de Libreville. Organisée par la section Gabon des anciens de Science-Po Paris, la conférence était animée par le vice-président de la Fondation Médecins sans frontières (MSF), auteur, entre autres, d'un livre sur la question : Vive la philanthropie (édition Cherche Midi, Paris, 2016).

Ayant bâti sa communication sur une expérience d'une quarantaine d'années accumulée au sein des diverses organisations caritatives françaises et internationales, dont la très vénérable MSF, le conférencier conçoit la philanthropie comme "l'engagement d'hommes et de femmes qui donnent une part d'eux dans un élan de générosité pour améliorer le monde qui les entoure". Et dont le corollaire, conscient ou pas, est le bonheur. Ce formidable bonheur "de combattre des injustices, des souffrances et d'avoir été utile". Pour ce médecin anesthésiste de formation, la philanthropie a existé depuis l'aube de l'humanité. Et à travers le temps, elle s'est développée partout dans le monde jusqu'à prendre, de nos jours, une forme moderne d'engagement d'individus, d'organisations ou d'entreprises. Le modèle nord américain, considéré comme une référence, s'est développé pour combler des inégalités dues au fait que l'Etat ne pouvait tout prendre en charge. C'est ainsi que des célébrités comme Rockefeller,

Morgan ou Carnegie - bien avant Bill Gates - ont, grâce à leur réussite industrielle ou économique voulu rendre une partie de leur fortune pour gommer des inégalités de la société états-unienne.

Aujourd'hui, M. Charhon note que la philanthropie s'est développée dans tous les continents "sous des formes adaptées à la culture de chaque pays". L'Afrique et le Gabon n'étant pas en marge cette chaîne de solidarité mondiale pour l'amour du genre humain : "En Afrique on sait que la philanthropie se développe mais, elle est aussi mal documentée car, il y a peu de recherches notamment dans l'Afrique francophone. Votre pays en est un exemple avec un secteur d'associations et fondations actives ayant un engagement social et entrepreneurial fort. La Fondation Sylvia Bongo Ondimba en est un très bon exemple. Pourtant il n'existe pas de chiffres globaux. On sait aussi que la solidarité de proximité et familiale est très importante", relève le conférencier.

Francis Charhon milite d'ailleurs pour la "profes-

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
CABINET DU MINISTRE D'ETAT
SECRETARIAT GENERAL
N° 240 /MITPAT/CAB-ME/SG/CJ

COMMUNIQUE

Le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire rappelle aux personnes physiques et morales exploitant ou occupant le patrimoine routier de l'Etat, que conformément à l'article 9, alinéa 1 de la loi n° 13/2003 du 17 février 2003 portant protection du patrimoine routier national, « toute occupation privative du patrimoine routier national est soumise à une autorisation préalable délivrée par les services compétents du Ministère chargé des Routes ».

En conséquence, toutes les personnes qui occupent ou exploitent l'emprise des voies express, des échangeurs, des routes nationales, des routes départementales et des ouvrages d'art et assimilés, doivent se présenter au Ministère des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de l'Entretien des Routes et Aéroports (Direction du Matériel, sise derrière le Camp de Police), afin de justifier leur situation ou entreprendre la procédure pour se conformer à la loi, dans un délai de 15 jours francs à compter de la date de signature du présent communiqué.

Passé ce délai, une opération de libération du patrimoine routier de l'Etat sera entreprise par les services compétents du Ministère, conformément aux textes en vigueur en République gabonaise.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle pour toutes les personnes concernées.

Fait à Libreville, le 11 AVR. 2018

Le Ministre d'Etat
P.O. Le Secrétaire Général

Yolande NYONDA